

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication MASSEY - FERGUSON	Type MF 50 B-4	Fiche d'homologation N° CH 5942 01
---	--	-------------------	---------------------------------------

Constructeur	MASSEY-FERGUSON (United Kingdom) LTD, London / England
Identification	sur la plaquette du constructeur " 50 B-4 " devant le No du châssis " MF 50 B-4-." "
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant dans la cabine
N° du châssis	à droite, latéralement en haut devant la cabine (frappé par l'importateur)
Identification du moteur	" LD " devant le No du moteur, à gauche sur le bloc, au-dessus de la pompe à injection (ouvrir le
Importateur principal	TAURUS BAUMASCHINEN AG, 8600 Dübendorf (carénage)
Véhicule homologué	MF50B-4-S20369

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>		
Nombre d'essieux	2	Marque	PERKINS	Type
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique	Construction	en ligne	LD (4.236)
Transmission	boîte sous charge + convertisseur de couple	Carburant	D	Temps
Nombre de vitesses	4	Refrondissement	eau	Position
Frein de service	mécanique, disques dans bain d'huile, sur les roues arrière	Alestage	98,4	Course
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière	Cylindres	3863	Nombre cylindres
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en kW CV	50 DIN	à t/min
Ralentisseur	-	Bruit à l'arrêt	79,0	dB/A
Contrôle 2 circuits	-	Silencieux	l= 410x206x104 mm	à t/min
		Mesure des gaz	Bacharach 3,0	
		Déparastage	-	

<b>Carrosserie</b>	pelle + excavatrice x)		<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Nombre de portes	1	Indic. vitesse	-	2020	5040	7060
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite	Charge utile (le godet de l'excavatrice repose dans la pelle,		
Cale	1/ 330x150x175 mm	Attelage	-	Poids total		
Antivol	-			4500 ++)	5800	8550
Nombre de places	1	av	centre	ar	Dimens. pneus	
Dimensions	intérieur	extérieur	Empattements			
Longueur	2160	2160	1970	Essieu double		
Largeur	3150	3150	1575++)	1680	Voie	
Hauteur	2310	2310	Voies			
Porte à faux	3380 *	3380 *	Braquage °			
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	3850 *		g 9180 d 9220			
				Garantie poids remorquable avec frein		
				Garantie poids remorquable sans frein		
				Garantie poids de l'ensemble		
				Poids remorquable testé		
				Vitesse maximale selon le constructeur		
				Vitesse maximale testée		
				à 2000 t/min au moteur		

Équipement §)	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Cilignoteurs	av - AV= 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av - ar I (E)
Feux de gabarit	av - ar 1/ CH 1 0507 01
Feux complémentaires	4/lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/balai sans lave-glace
Avertisseurs	1/HELLA 001 776 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	MASSEY-FERGUSON MF 50 B-4	
Homologation	CH 5942 01	
N°	-	
Carrosserie	pelle + excavatrice	
Places	total 2	avant
Poids à vide	7060	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 19,67
Poids total	-	Cylindrée 3863

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Véhicule spécial : distance depuis le volant - vers l'avant du véhicule = 3850 mm, porte à faux AR = 3360 mm.
- \*\* Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant; blocage du différentiel arrière.
- + Mesure du bruit / des gaz d'échappement : voir la fiche des émissions.
- ↔ Essieu avant : Schindler PLK 100; variante ZF APL-3052; charge garantie 4200 kg; voie 1644 mm.
- x) Carrosserie : livrable sur demande sans l'excavatrice; contrôler les poids et les dimensions à l'immatriculation; dans ce cas un lest est exigé à l'arrière.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la protection de la pelle; latéralement et à l'arrière du bras du godet; feu de gabarit et signal à l'arrière du bras du godet;
- 138 - protection : sur les dents ou l'arête de la pelle;
- 139 - enlever avant la course : le godet arrière, doit être transporté dans la pelle; (adhérence de l'essieu avant);
- 140 - rentrer les béquilles avant la course;
- 141 - assurer : les bras de levage par des pièces intermédiaires de 60 mm dans les cylindres de levage; le bras du godet avec une pièce de 750 mm et une cheville pour assurer le cylindre de levage;
- 160 - montage : des feux prescrits.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - lors de manoeuvres difficiles ... deux grands miroirs d'angles ...

Lieu et date de l'homologation Dubendorf, 27.02.81

Service fédéral d'homologation